

- La question importante de l'amélioration de la gestion des employés recrutés sur place dans les missions n'est pas prise en compte dans l'actuelle stratégie ministérielle des RH.
- Les cadres supérieurs doivent reconnaître directement et valoriser les contributions particulières du personnel administratif et technique aux efforts généraux du Ministère.
- Il existe une grande injustice envers certains employés qui occupent des postes sous-classifiés et qui sont, par conséquent, dans l'impossibilité de réclamer une rémunération à titre intérimaire.
- « La lassitude à l'endroit des prix » – les employés veulent être reconnus, mais il y aurait peut-être lieu d'explorer d'autres moyens (par exemple, un souper avec les sous-ministres, des billets pour une partie de hockey ou au CNA, un café avec les ministres).

SE CONCENTRER SUR LES PRIORITÉS ESSENTIELLES

Les réseaux de missions et les activités à l'étranger

- Des messages contradictoires – un plus grand nombre de personnes sur le terrain exigera plus de ressources financières, mais la majorité de ces sommes proviendront de réattribution. Nous serons donc appelés à « en faire plus avec moins » et pourtant, il est aussi indiqué qu'il nous faut être capables de refuser et être autorisés à le faire.
- Le prolongement de nos séjours à l'étranger nous aiderait à approfondir nos connaissances détaillées d'une région (la politique, l'économie, l'histoire, la culture, la langue, etc.) et permettrait ainsi au Ministère de contribuer plus efficacement une valeur ajoutée à l'élaboration des politiques et aux activités du gouvernement.
- Si notre présence à l'étranger doit prendre de l'expansion et l'Administration centrale doit rétrécir, il est essentiel de conférer plus de pouvoirs au personnel sur le terrain.
- Personne ne se joint au service étranger pour s'asseoir à Ottawa. Par contre, un plus grand nombre de personnes sur le terrain, en raison de la réattribution, se traduira probablement par de pires conditions de travail (par exemple, la charge de travail) pour les personnes à l'Administration centrale.
- Un plus grand nombre de personnes qui travaillent à l'étranger exige la création d'un plus grand nombre de postes pour les conjoints (compte tenu de l'incidence des familles à double revenu).
- Il faudrait envisager la décentralisation des fonds alloués à la diplomatie publique et à la sécurité des personnes parce que les missions sont familières avec les conditions qui leur sont propres et avec l'utilisation optimale des fonds.